

Motivations pour la réalisation de mesures de compensation écologique

Ingrid Jahrl, Christine Rudmann, Lukas Pfiffner et Oliver Balmer
 Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Ackerstrasse, 5070 Frick
 Renseignements: Ingrid Jahrl, e-mail: ingrid.jahrl@fibl.org, tél. +41 62 865 72 50



Les paysages multifonctionnels avec des surfaces écologiques riches et diverses occupations du sol favorisent la flore et la faune sauvages.
 (Photo: L. Pfiffner)

Introduction

Au travers des paiements directs, la politique agricole suisse stimule les agriculteurs à mettre en œuvre des mesures qui servent tout d'abord des objectifs écologiques. Pourtant, des programmes d'évaluation ont montré que les paiements directs ne suffisent pas pour atteindre l'effet désiré sur la biodiversité dans le paysage rural (Herzog et Walter 2005). Des recherches socio-économiques indiquent de même que les stimulants financiers ne sont pas seuls en jeu dans la mise en œuvre

des mesures de compensation écologique (Lütz et Bastian 2002, Schenk *et al.* 2007). Rieder et Anwander Phan-Huy (1994) ont identifié comme facteurs motivants importants qui influencent le comportement d'agricultures et agriculteurs: la sécurité du revenu, la charge normale de travail, la reconnaissance sociale et le sens inhérent au travail. Pour la promotion durable de mesures de compensation écologique il est cependant nécessaire de créer des instruments qui tiennent compte tant des facteurs sociaux et écologiques que des données économiques. De tels instruments pour la promo-

tion durable de la biodiversité sur les surfaces agricoles ont été développés et mis en pratique dans le cadre du projet «Remporter des points grâce à la diversité – les agriculteurs animent la nature» («Mit Vielfalt punkten – Bauern beleben die Natur», <http://mvp.fibl.org>), réalisé par le FiBL et la Station ornithologique Suisse à Sempach. Entre autres, une nouvelle approche de consultation intégrale d'entreprise a été appliquée. Des résultats de ce projet ont déjà été publiés dans Chevillat *et al.* (2012). Le présent article montre les résultats d'une enquête parmi des agriculteurs qui a été menée avant les consultations d'entreprise. L'objectif de l'enquête était d'analyser l'importance des motivations économiques, écologiques et sociales pour la réalisation de mesures écologiques dans l'entreprise. Les questions suivantes étaient mises en avant:

1. Quelles sont les motivations décisives selon la perception individuelle des agriculteurs pour réaliser des surfaces de compensation écologique (SCE)?
2. Quels sont les facteurs qui influencent la motivation elle-même?
3. À quel point la qualité et la quantité des SCE reflètent-elles la motivation des agriculteurs?

Matériel et méthodes

Durant l'année 2009, 48 agriculteurs de fermes moyennes en exploitation mixte (surface de 17–34 ha, moyenne de 23,5 ha) avec prairie et culture de plein champ en région de plaine ont été interrogés sur leur motivation concernant les SCE. Parmi ceux-ci, 21 étaient membres de Bio Suisse (ci-dessous appelé «Bio»), 17 produisaient selon les directives de IP-Suisse («IPS») et 10 remplissaient les exigences des prestations écologiques requises («PER») sans faire partie d'aucune organisation label. Les agriculteurs avaient entre 31 et 61 ans (moyenne de 46 ans) et exploitaient leur ferme à temps plein en majorité (64%). L'enquête a été menée moyennant un questionnaire semi-structuré avec des questions ouvertes aussi bien que fermées. Toutes les questions fermées étaient appréciées sur une échelle de Likert à 5 points (1 = «insignifiant» / «pas du tout d'accord» jusqu'à 5 = «très important» / «tout à fait d'accord»). L'enquête était axée sur la saisie des motivations pour la mise en œuvre de mesures écologiques. Le terme «motivation» est défini comme la poursuite consciente d'un objectif (Kroeber-Riel et Weinberg 2003). Sept motivations relatives à la réalisation de SCE (voir fig. 1) ont été déduites des facteurs décrits par Rieder et Anwender Phan-Huy (1994), et leur pertinence a été testée dans une étude préliminaire (n = 12). Deux de ces motivations étaient ensuite assignées aux catégo-

Résumé La politique agricole suisse vise à promouvoir les prestations écologiques d'entreprises agricoles à travers de paiements directs écologiques. Pourtant, des programmes d'évaluation montrent que des stimulants financiers à eux seuls ne suffisent pas pour assurer la mise en œuvre de mesures de compensation écologique. Sur cette trame nous avons exploré l'importance des motivations économiques, écologiques et sociales dans la mise en œuvre de mesures de compensation écologique par les agriculteurs en région de plaine. Selon l'appréciation des agriculteurs sont réalisées avant tout les mesures qui sont considérées judicieuses pour la protection de la nature et faciles à intégrer dans la gestion quotidienne. Pour les producteurs PER les aspects financiers sont relativement plus importants que pour les producteurs de label (Bio ou IPS). Les agriculteurs biologiques présentent la motivation écologique la plus remarquable. Par contre, il n'existe qu'une corrélation faible entre les motivations et la part de la superficie, ainsi qu'entre les motivations et la qualité des mesures écologiques. Pour que la promotion des mesures écologiques soit effective et ciblée sur les résultats, il paraît indispensable d'approfondir sur le bénéfice de mesures particulières et de créer des instruments qui permettent non seulement de percevoir les prestations des agriculteurs, mais aussi l'appréciation de la prestation rendue du point de vue des agriculteurs et des consommateurs.

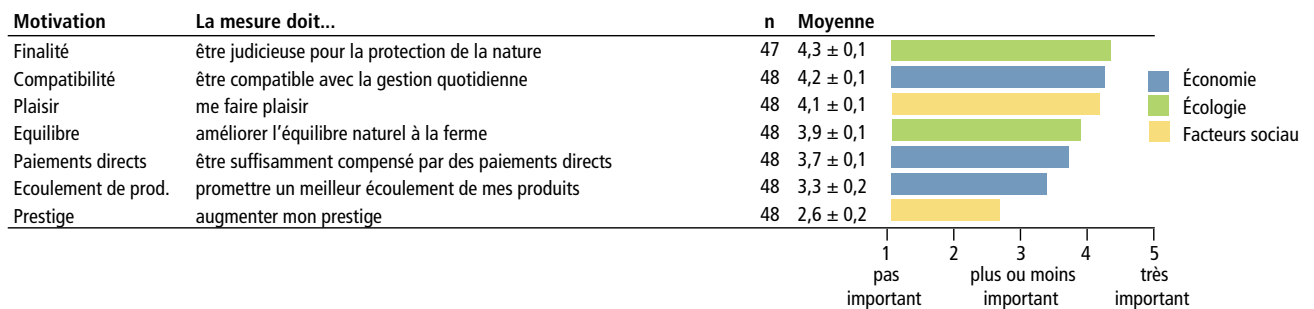


Figure 1 | Signification moyenne (\pm SE) de sept motivations pour la mise en œuvre de surfaces de compensation écologique. Dans la deuxième colonne figure la déclaration que les agriculteurs devaient apprécier.

ries «écologie» et «questions sociales» respectivement, trois à la catégorie «économie». Un index a été calculé sur la base des réponses de chaque agriculteur, afin de mettre en évidence l'importance des motivations écologiques (finalité pour la protection de la nature + promotion de l'équilibre naturel) face aux motivations purement financières (paiements directs + écoulement des produits). Dans la première partie de l'enquête, les agriculteurs donnaient leur appréciation sur l'importance des sept motivations pour la mise en œuvre de mesures de protection de la nature dans leur entreprise. Les sept motivations étaient mises en corrélation avec la proportion des SCE relative à la surface agricole utile (SAU), et avec la proportion des surfaces à qualité OQE (Chevillat *et al.* 2012), pourvu que des données d'au moins six fermes fussent disponibles. Dans la deuxième partie, les agriculteurs étaient priés de juger à quel point les avis qui sont à la base des sept motivations reflètent la mise

en œuvre à leur ferme. Dans la troisième partie, les agriculteurs évaluaient la hauteur actuelle des paiements directs pour les différents types de SCE, y compris les contributions à la qualité respectives. Dans la dernière partie de l'enquête, des questions ouvertes sur la protection de la nature ainsi que les paiements directs étaient posées pour recueillir les attitudes sous-tendues. Le présent article est basé sur l'analyse des parties quantitatives des 48 interviews et fait recours, dans des cas singuliers, aux réponses à des questions ouvertes.

Résultats et discussion

Motivations pour la mise en œuvre de SCE

Selon les réponses aux questions quantitatives, les motivations écologiques jouent un rôle primordial dans la perception des agriculteurs, quand il s'agit de réaliser des SCE (fig. 1). Entre les motivations économiques, c'est

Tableau 1 | Appréciation du degré de validité des témoignages basés sur les sept motivations pour des mesures écologiques spécifiques (cf. fig. 1). 1: «pas du tout d'accord» à 5: «tout à fait d'accord». Le tableau ne montre que les types de SCE qui ont été réalisées dans plus de 8 entreprises. Ø: moyenne; SE: erreur-type; n: nombre de réponses.

	Motivation																				
	Motivation			Compatibilité			Plaisir			Équilibre			Paiements directs			Écoulement de produits			Prestige		
	Ø	SE	n	Ø	SE	n	Ø	SE	n	Ø	SE	n	Ø	SE	n	Ø	SE	n	Ø	SE	n
Prairies exploitées extensivement	4,3	0,1	43	4,8	0,1	43	3,9	0,1	43	4,0	0,2	42	2,9	0,1	45	2,5	0,2	43	2,9	0,2	43
Prairies de qualité exploitées extensivement	4,6	0,2	16	4,3	0,3	16	4,7	0,2	15	4,2	0,2	16	2,8	0,1	42	2,9	0,4	16	3,6	0,3	16
Arbres fruitiers à haute-tige	4,4	0,1	43	3,9	0,1	43	4,2	0,1	43	4,2	0,2	43	1,5	0,1	46	3,0	0,2	43	3,4	0,2	43
Arbres fruitiers à haute-tige de qualité	4,6	0,2	10	3,7	0,3	10	4,6	0,2	9	4,4	0,3	10	2,6	0,1	44	3,6	0,4	10	3,7	0,3	10
Haies, bosquets champêtres et berges boisées avec ourlet herbeux	4,8	0,1	26	4,0	0,2	24	4,3	0,2	26	4,6	0,1	26	2,1	0,1	41	2,8	0,3	26	3,4	0,3	26
Haies, bosquets champêtres et berges boisées avec ourlet herbeux de qualité	4,5	0,2	6	4,0	0,4	6	5,0	0,0	6	4,8	0,2	6	2,8	0,1	42	2,8	0,6	6	3,7	0,7	6
Prairies peu intensives	3,7	0,4	9	4,1	0,4	9	3,2	0,2	9	3,6	0,3	9	2,2	0,1	37	2,8	0,5	9	2,9	0,5	9
Arbres isolés indigènes adaptés au site et allées d'arbres	4,7	0,2	9	4,7	0,2	9	4,8	0,1	9	4,6	0,2	9	1,7	0,1	41	1,9	0,3	9	2,8	0,4	9

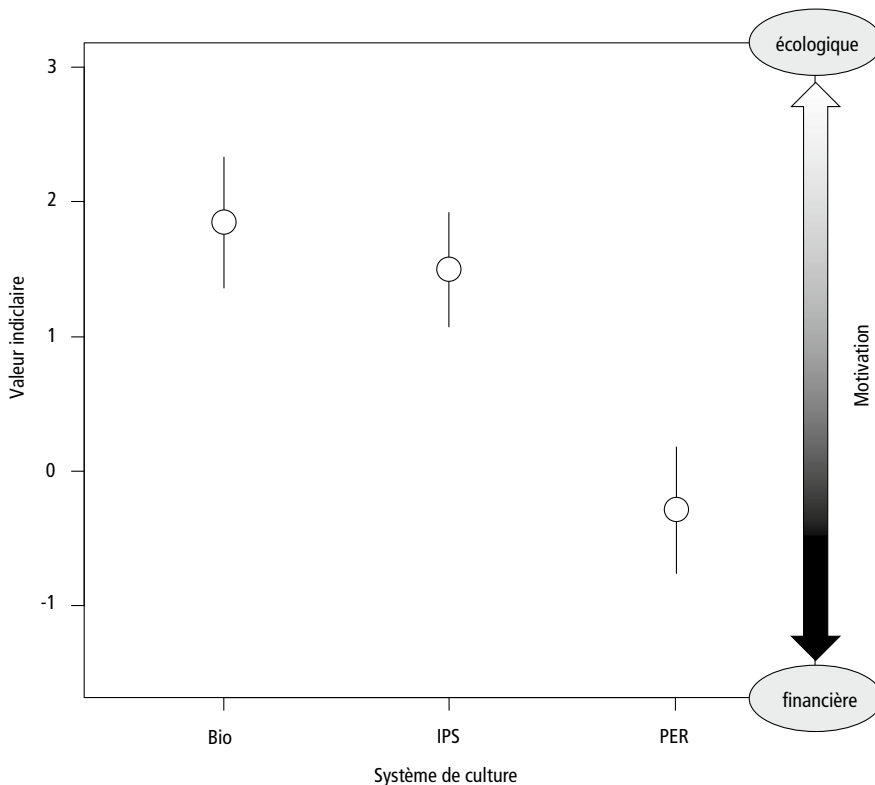


Figure 2 | Importance relative des motivations écologiques et financières pour les agriculteurs des trois systèmes de culture. La figure montre les valeurs indiciaires moyennes (\pm SE) calculées sur la base des valeurs de réponses des motivations clairement écologiques ou financières selon la formule (finalité + équilibre) – (paiements directs + écoulement de produits).

d'abord la possibilité d'intégrer les mesures dans la gestion quotidienne qui est considérée importante, suivie de l'indemnisation suffisante par des paiements directs. Peu de pertinence est cependant attribuée à l'amélioration de l'écoulement des produits. Parmi les motivations sociales, le plaisir de mettre en œuvre des SCE est jugé important, tandis qu'une portée moyenne est attribuée à l'augmentation du prestige.

La finalité pour la protection de la nature est appréciée comme la motivation la plus importante pour mettre en œuvre des SCE. Dans l'enquête qualitative, les agriculteurs soulignaient cependant qu'il leur était difficile de juger l'impact effectif de mesures isolées sur la protection de la nature. Quelques agriculteurs avaient de la peine à percevoir les effets concrets, tandis que d'autres mentionnaient avoir observé une présence accrue d'espèces de plantes et d'animaux sur leur terre depuis la mise en œuvre des mesures. De nombreux agriculteurs remarquaient qu'ils avaient certainement à leur disposition une grande quantité d'informations sur les mesures écologiques, mais que celles-ci étaient toutefois trop générales pour leur permettre d'apprécier la pertinence pour leur propre entreprise. Selon Burton *et al.* (2008), la mise en œuvre de mesures écologiques

agricoles augmente précisément au moment où les agriculteurs perçoivent ces dernières comme importantes. L'intérêt et la compréhension des rapports (agro-) écologiques de la part des agriculteurs sont primordiaux, au même titre que l'expertise correspondante dans le domaine de l'aménagement et l'entretien de SCE. La seule transmission d'informations est considérée insuffisante. Il vaut beaucoup mieux, selon Burton *et al.* (2008), qu'il soit possible à l'agriculteur de contribuer à son prestige à travers la réalisation de mesures écologiques. La motivation d'augmenter le prestige a pourtant été jugée la moins importante dans l'enquête quantitative, comparée à d'autres motivations. De même lors de l'appréciation de mesures isolées dans l'enquête quantitative (tabl. 1), où la contribution des SCE au prestige n'a été perçue que partiellement. En outre, nous déduisons des réponses qualitatives, que le prestige de l'agriculteur au sein du paysannat est suscité avant tout par la production agricole classique et non par les mesures écologiques. Ceci est congruent aux résultats d'autres recherches (p. ex. Burton *et al.* 2008). Dans les interviews, certains agriculteurs mentionnaient leur espérance de voir leurs prestations reconnues par la politique et les consommateurs. Les agriculteurs rapportaient aussi des

Tableau 2 | Importance des sept motivations pour les agriculteurs des trois systèmes de culture. 1: «pas du tout d'accord» à 5: «tout à fait d'accord». Explication des motivations (voir fig. 1) Ø: moyenne; SE: erreur-type; n: nombre de réponses.

Motivation	Bio				IPS				PER			
	Rang	Ø	SE	n	Rang	Ø	SE	n	Rang	Ø	SE	n
Finalité	1	4,4	0,1	21	1	4,3	0,2	16	2	4,2	0,3	10
Plaisir	2	4,2	0,2	21	2	4,1	0,2	17	5	4,0	0,3	10
Compatibilité	3	4,0	0,2	21	2	4,1	0,2	17	1	4,6	0,2	10
Équilibre	3	4,0	0,2	21	4	3,8	0,3	17	6	3,7	0,3	10
Paielements directs	5	3,5	0,2	21	5	3,6	0,2	17	3	4,1	0,2	10
Écoulement de produits	6	3,0	0,3	21	6	3,1	0,4	17	3	4,1	0,4	10
Prestige	7	2,2	0,3	21	7	2,8	0,3	17	7	2,9	0,5	10

cas singuliers de réactions positives parmi la population, surtout par rapport aux haies, aux arbres fruitiers à haute-tige et aux pâturages extensifs de qualité, qui sont perçus comme esthétiques.

Dans les questions fermées, les agriculteurs appréciaient tous les types de SCE comme judicieux pour la protection de la nature, leur attribuaient cependant une valeur mineure pour l'écoulement de produits (tabl. 1). Des différences entre les types de SCE se manifestaient avant tout dans la compatibilité avec la gestion quotidienne et dans le plaisir lié à la mise en œuvre. Les pâturages extensifs étaient considérés comme faciles à intégrer dans la gestion de l'exploitation, tandis qu'ils étaient souvent moins valorisés que d'autres mesures par rapport aux autres motivations. Les mesures écologiques dont la réalisation procure du plaisir sont surtout celles de qualité (pâturage extensif de qualité, arbres fruitiers à haute-tige, haies).

Une indemnisation suffisante par des paiements directs est une motivation importante dans la perception générale des agriculteurs, même si elle semble avoir une pertinence mineure comparée à d'autres motivations (fig. 1). Ce résultat doit être interprété en rapport avec le fait que les agriculteurs considèrent les paiements directs insuffisants pour couvrir le coût additionnel de la plupart des SCE (tabl. 1). Les jachères florales et tournantes par exemple, à qui sont attribuées les contributions les plus élevées, sont classifiées comme économiquement attractives. Toutefois, si l'on tient compte des réponses qualitatives, ces jachères ne sont réalisées que rarement, parce que leur entretien est très coûteux et l'on craint des problèmes d'adventices lors de la remise en culture. Il est frappant surtout que les mesures prises concernent surtout la plantation d'arbres fruitiers à haute-tige, malgré que l'indemnisation pour ceux-ci (15–30 francs/arbre) est considérée modérée ou trop petite. Quelques agriculteurs déclarent les cultiver, bien

qu'ils soient moins compatibles que d'autres mesures avec la gestion de l'exploitation, parce que ces arbres existaient déjà à la ferme et permettaient donc de remplir les exigences de base SCE d'une manière relativement facile.

Qu'est-ce qui influence la motivation?

L'âge des agriculteurs et la région n'influencent pas significativement la motivation (tous $n > 45$, tous $p > 0,08$). Il y a pourtant des différences de motivations entre les agriculteurs des trois systèmes de culture. Les agriculteurs Bio présentent la plus grande motivation écologique. Les agriculteurs PER présentent des valeurs inférieures par rapport aux motivations écologiques, et des valeurs plus élevées par rapport aux motivations financières; cela signifie que les aspects financiers sont plus importants chez eux que les aspects écologiques, comparativement avec les agriculteurs Bio et IPS (modèle linéaire, $df = 44$, $F = 4,482$, $p = 0,017$) (fig. 2). En effet, pour les agriculteurs PER - à côté des paiements directs - c'est d'abord la motivation d'améliorer l'écoulement des produits à travers les SCE qui a plus de pertinence que pour les producteurs label (Bio ou IPS). Ceci se manifeste également dans les différences entre les systèmes de culture par rapport aux hiérarchies des motivations principales (tabl. 2). Parmi les fermes PER, la compatibilité d'une mesure avec la gestion de l'exploitation occupe la première place, tandis que pour les entreprises Bio et IPS, c'est la pertinence d'une mesure de compensation écologique pour la protection de la nature qui est décisive pour sa mise en œuvre. En outre, il est frappant que le plaisir de réaliser une mesure, qui tient le deuxième rang parmi les fermes Bio et IPS, occupe la cinquième place seulement pour les entreprises PER qui accordent davantage d'importance à des paiements directs suffisants et à un meilleur écoulement des produits. Pourtant, le taux de réalisation de SCE est pareil pour tous les systèmes de culture avant la consultation

Tableau 3 | Résultats de la régression linéaire entre l'importance des sept motivations et la part de SCE par rapport à la surface agricole utile (SCE/SAU), ainsi que la part de surfaces de qualité OQE (qualité/SCE). Explication des motivations voir fig. 1.

Motivation	SEC/SAU				Qualité/SCE		
	n	df	r ²	p	df	r ²	p
Finalité	47	45	0,001	0,835	45	0,002	0,784
Compatibilité	48	46	0,157	0,005	46	0,001	0,860
Plaisir	48	46	0,004	0,672	46	0,047	0,140
Équilibre	48	46	0,000	0,975	46	0,006	0,592
Païements directs	48	46	0,005	0,625	46	0,022	0,318
Écoulement de produits	48	46	0,011	0,484	46	0,013	0,441
Prestige	48	46	0,032	0,221	46	0,017	0,375

(toutes les entreprises 8,9 – 10,4 % SCE/SAU). Les fermes Bio (5,3 %) et les fermes IPS (4,5 %) réalisent cependant plus de surfaces de qualité OQE que les fermes PER (1,7 %) (df = 45, F = 3,09, p = 0,056).

Relation entre motivation, quantité et qualité de SCE

L'analyse de corrélation montre que les motivations individuelles ne sont qu'en corrélation faible avec la réalisation effective de SCE et la proportion de surfaces de qualité OQE. Il y a uniquement un lien significativement positif entre l'importance attribuée à la compatibilité

d'une mesure avec la gestion de l'exploitation et la proportion de SCE (tabl. 3). Il est plus probable que des SCE soient réalisées, si elles - selon l'opinion des agriculteurs - s'intègrent bien dans l'exploitation courante, et ceci indépendamment des autres motivations (tabl. 3). Il se peut de même que pour un agriculteur qui réalise une proportion plus élevée de SCE, la compatibilité avec la gestion quotidienne ait plus de pertinence que pour les agriculteurs mettant en œuvre moins de SCE. L'aspect central de la compatibilité pour la mise en œuvre de SCE est confirmé par d'autres recherches (p. ex. Jurt 2003). En plus, les interviews qualitatives indiquent que la réalisa- ➤



Figure 3 | Discussions sur la promotion de la biodiversité dans les zones agricoles p. ex. par l'ensemencement de fleurs sauvages en jachères et lisières. (Photo: L. Pfiffner)

tion de SCE est souvent motivée par des raisons pratiques. Les pâturages extensifs par exemple sont réalisés de préférence sur des emplacements moins productifs ou plus difficiles à exploiter. Contrairement aux témoignages des agriculteurs dans la recherche qualitative, les autres six motivations ne sont en corrélation ni avec la proportion de SCE ni avec la part totale de SCE de qualité OQE (tabl. 3). Il existe donc, à côté des motivations examinées, d'autres facteurs agissant sur le comportement (Ajzen 1991) et respectivement sur la mise en œuvre de SCE.

Conclusions

Cette contribution est basée sur 48 interviews avec des agriculteurs. Au centre figurait d'abord la perception, par les agriculteurs, des motivations pour réaliser des SCE. Une analyse des interviews qualitatives est prévue par la suite, afin de mettre en évidence l'arrière-plan des motivations pour l'acceptation de SCE. Nos résultats indiquent une divergence entre la perception individuelle et la réalisation effective de SCE. La compatibilité des mesures avec la gestion de l'exploitation représente une motivation cruciale pour la mise en œuvre de SCE. Vu que, selon l'appréciation individuelle des agriculteurs de tous types de cultures, ce sont en premier lieu les mesures estimées judicieuses pour la protection de la nature qui sont réalisées, il faut que la politique ainsi que les services de vulgarisation mettent en avant la finalité des mesures d'une manière plus accentuée, afin de promouvoir la compréhension de l'interdépendance écologique. C'est pour cette raison que l'écologie et la biodiversité devraient prendre une place centrale dans la formation des agriculteurs. L'analyse plus approfondie de l'appréciation des agriculteurs montre que surtout pour les agriculteurs Bio, mais aussi IPS, ce sont les motivations écologiques qui prévalent sur d'autres motivations, pendant que les agriculteurs PER voient la compatibilité avec la gestion de l'exploitation comme facteur central et accordent plus d'importance aux paiements directs. Néanmoins, la compensation suffisante du coût additionnel est importante pour tous les systèmes de culture, bien que ça ne soit qu'un facteur parmi d'autres. Cela signifie que la politique et les services de vulgarisation doivent démontrer le bénéfice concret que dégagent les agriculteurs en réalisant des mesures écologiques, p. ex. l'amélioration de la pollinisation naturelle et de la régulation des ravageurs grâce à une biodiversité plus élevée. En plus, les inclinations et préférences individuelles du chef d'entreprise doivent être considérées dans le processus de décision lors d'un conseil d'entreprise intégral et participatif au même titre que les conditions économiques et les contraintes du site.

C'est la production agricole classique qui confère à l'agriculteur un prestige au sein du paysanat. La plantation d'une haie entraîne moins de prestige que la production de céréales panifiables. Pour que la promotion de SCE soit effective et ciblée sur les résultats, il faut des instruments qui mettent en évidence clairement les prestations des agriculteurs, comme l'échelle de points développée dans le projet «Rempporter des points grâce à la diversité» («Mit Vielfalt punkten»). En plus, le renforcement des relations publiques et de la mise en réseau entre les agriculteurs et les consommateurs par la politique rendent possible la promotion de la reconnaissance du travail accompli et l'augmentation du prestige. ■

■

Remerciements

Nous remercions cordialement tous les agriculteurs qui ont participé à cette recherche, Bio Suisse, IP-Suisse et les interlocuteurs cantonaux pour leur collaboration, ainsi que la Fondation MAVA, la Fondation Sophie et Karl Binding, la Fondation AVINA, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Vontobel, la Fondation Dreiklang, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture pour leur contribution financière.

Riassunto

Motivazioni per l'attuazione di misure di compensazione ecologica

La politica agraria svizzera, persegue lo scopo d'incentivare le prestazioni ecologiche delle aziende agricole attraverso il pagamento di contributi per la qualità ecologica. Tuttavia, i programmi di valutazione mostrano che non bastano soltanto stimoli economici per garantire l'attuazione delle misure ecologiche. In questo contesto si è esaminato quale ruolo ricoprono le motivazioni economiche, ecologiche e sociali nell'attuazione delle misure nella compensazione ecologica per gli agricoltori della zona di pianura. Secondo la valutazione degli agricoltori sono realizzate soprattutto misure ecologiche ritenute in primo luogo utili per la protezione della natura e ben integrabili nel funzionamento dell'azienda agricola. Rispetto ai produttori certificati Bio, IP, per i produttori PER i fattori economici sono più importanti di quelli ecologici. Gli agricoltori biologici dimostrano avere la più alta motivazione ecologica. E' stata rilevata solo una debole correlazione tra la motivazione e la quota delle superfici, rispettivamente la motivazione e la qualità delle misure ecologiche. Un'incentivazione efficace delle misure ecologiche dev'essere incoraggiata attraverso la divulgazione dell'utilità delle singole misure e la creazione di strumenti adeguati. Questi permettono da un lato di rendere visibili le prestazioni degli agricoltori e, dall'altro aumentare l'apprezzamento degli sforzi intrapresi dal punto di vista di agricoltori e consumatori.

Bibliographie

- Ajzen I., 1991. The Theory of Planned Behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 50, 179–211.
- Burton R.J.F., Kuczera C. & Schwarz G., 2008. Exploring Farmers' Cultural Resistance to Voluntary Agri-environmental Schemes. *Sociologica Ruralis* 48 (1), 16–37.
- Chevillat V., Balmer O., Birrer S., Doppler V., Graf R., Jenny M., Pfiffner L., Rudmann C. & Zellweger-Fischer J., 2012. Plus de surfaces de compensation écologique et de meilleure qualité grâce au conseil. *Recherche Agronomique Suisse* 3 (2), 104–111.
- Herzog F. & Walter T., 2005. Evaluation der Ökomassnahmen. Bereich Biodiversität. Schriftenreihe der FAL 56, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, Zurich, 208 p.
- Jurt L., 2003. Bauern, Biodiversität und Ökologischer Ausgleich. Dissertation Universität Zürich. Philosophische Fakultät, Université de Zurich, Zurich. 272 p.

Summary

Motivations for the implementation of ecological compensation areas

Swiss agricultural policy is guided by the goal of improving the ecological services provided by farms through direct payments for ecological compensation areas (ECAs), but evaluation programs have shown that financial incentives alone do not guarantee the implementation of ECAs. We investigated, by means of structured interviews with conventional, integrated production, and organic farmers, which role economic, ecological and social motivations play in the decisions by Swiss lowland farmers to implement ECAs. The results show that ECAs are primarily implemented if they are perceived by farmers to be conservation relevant and if they are easily integrated into the farm's workflow. Financial aspects were found to play a more important role than ecological aspects for conventional farmers, while organic and integrated production farmers were found to be more ecologically oriented with organic farmers showing the highest ecological motivation. However, only a weak correlation between motivation and the quantity and quality of ECAs was found. To efficiently increase ECAs, more emphasis should be placed on communicating the benefits of specific measures and on developing instruments that make the farmers' accomplishments apparent and increase their appreciation by farmers and consumers.

Key words: ecological compensation, motivation, biodiversity, acceptance analysis, advisory, direct payments.

- Kroeber-Riel W. & Weinberg P., 2003. Konsumentenverhalten. *Vahlens Handbücher der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften*. Franz Vahlen GmbH, Munich, 825 p.
- Lütz M. & Bastian O., 2002. Implementation of Landscape Planning and Nature Conservation in the Agricultural Landscape – A Case Study from Saxony. *Agriculture Ecosystems & Environment* 92, 159–170.
- Rieder P. & Anwander Phan-Huy S., 1994. Grundlagen der Agrarmarktpolitik. vdf Hochschulverlag, ETH Zurich, Zurich. 436 p.
- Schenk A., Hunziker M. & Kienast F., 2007. Factors influencing the Acceptance of Nature Conservation Measures – A Qualitative Study in Switzerland. *Journal of Environmental Management* 83, 66–79.